



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/WP/97
9 juillet 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe de travail du plan à moyen terme
et du budget-programme
Vingt-huitième session
Genève, 16 septembre 1996
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Révision du chapitre relatif à la CNUCED du budget-programme de l'ONU pour l'exercice biennal 1996-1997, compte tenu des résultats de la neuvième session de la Conférence
4. Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session du Groupe de travail
5. Questions diverses
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

II. ANNOTATIONS

Point 1 - Election du bureau

1. Conformément au paragraphe 3 de l'article 64 du règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et compte tenu du cycle de roulement prévu pour l'élection du président et du vice-président/rapporteur, le président du Groupe de travail à sa vingt-huitième session sera le représentant d'un des Etats membres de la liste A (Asie), et le vice-président/rapporteur celui d'un des Etats membres de la liste A (Afrique).

Point 2 - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session, qui figure dans la section I, a été approuvé par le Groupe de travail à sa 113ème séance, le 19 juin 1996. Une note sur l'organisation des travaux sera distribuée à l'ouverture de la session.

Point 3 - Révision du chapitre relatif à la CNUCED du budget-programme de l'ONU pour l'exercice biennal 1996-1997, compte tenu des résultats de la neuvième session de la Conférence

3. Le Groupe de travail sera saisi d'un projet de texte explicatif révisé du programme de travail décrit dans le chapitre relatif à la CNUCED du budget-programme de l'ONU pour l'exercice biennal 1996-1997.

4. Le budget-programme de l'exercice en cours a été approuvé par l'Assemblée générale à sa cinquantième session. Le texte explicatif révisé proposé par le secrétariat tient compte des réorientations découlant des décisions prises par la Conférence à sa neuvième session, ainsi que de la restructuration du secrétariat de la CNUCED.

Point 4 - Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session du Groupe de travail

5. Le secrétariat de la CNUCED soumettra au Groupe de travail un projet d'ordre du jour provisoire pour sa vingt-neuvième session.

Point 5 - Questions diverses

Point 6 - Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

6. Le rapport du Groupe de travail sur sa vingt-huitième session sera présenté au Conseil du commerce et du développement.
